

Cependant, vers la fin de 1961, l'Année mondiale du réfugié, alors que sous les auspices des Nations Unies on a tenté un effort intense afin de régler le problème des réfugiés, on a constaté que ce problème avait beaucoup perdu de son ampleur. Il ne reste plus dans les camps que quelques milliers de réfugiés qui devraient pouvoir s'établir sous peu. La migration semble redevenir normale en Amérique du Nord, en Europe et ailleurs. L'économie européenne semble capable d'absorber la plupart des excédents de population de ce continent, sans aide internationale.

Pour ce qui est du Canada, nous préférons — comme par le passé — recourir à des accords bilatéraux et à nos propres services d'immigration. Le Canada ne croit pas qu'en temps normal la migration exige ou justifie, en soi, l'existence d'un organisme international. C'est la raison fondamentale du retrait du Canada.

Nous nous sommes très peu prévalu des services du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes au cours des ans. Néanmoins, du fait de sa participation à ce Comité, le Canada a dû contribuer chaque année environ \$200,000. De plus, ces dernières années, nous avons consenti un octroi de \$60,000 pour le programme de transport du CIME. Bien que le retrait du Canada ne soit pas principalement dû à des considérations financières, il est devenu de plus en plus difficile de justifier le versement d'une telle contribution à un organisme d'un intérêt secondaire pour le Canada.

Étant donné les raisons que je viens d'indiquer et d'autres obligations internationales qui primaient, le gouvernement a décidé que le Canada devrait se retirer du CIME. Cette décision ne diminue en rien l'intérêt que porte notre pays au problème des réfugiés, intérêt qui continuera à s'exprimer par l'appui du Canada aux programmes d'assistance aux réfugiés que les Nations Unies mettent en œuvre. Le Canada compte parmi les participants les plus importants au travail du Haut-commissariat des Nations Unies pour l'aide aux réfugiés. En outre, le gouvernement se propose d'étudier, d'année en année, la question du maintien d'un octroi spécial de \$60,000 au compte du CIME pour le transport des réfugiés.

## **Le Canada et la quarantaine imposée à Cuba**

*Le 2 novembre, M. Diefenbaker a fait une déclaration au sujet "des mesures de quarantaine imposées par les États-Unis aux cargaisons d'armes offensives et de matériel de guerre destinées à Cuba". Il a dit:*

La marine américaine a reçu l'ordre d'arrêter et d'arraisonner les navires, quel qu'en soit le pavillon, pénétrant dans la zone cubaine frappée par la quarantaine et, si besoin est, d'imposer à ces navires un autre cours. Pour rendre service à la navigation marchande internationale et éviter les retards occasionnés par l'arrêt des bateaux et de leur arraisonnement en mer, le Gouvernement américain a maintenant fait des arrangements par lesquels les bateaux pourront obtenir le certificat de sortie à leur dernier port d'escale avant de pénétrer dans la zone